



Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



Rapport annuel 2020-2021

Pour consultation en ligne :
RAPPORTANNUEL.CSSHC.QC.CA/2020-2021

Message du directeur général

Monsieur le Ministre de l'Éducation, membres du personnel, parents et partenaires de la communauté, vous trouverez à l'intérieur du rapport annuel 2020-2021 le portrait de notre centre de services scolaire et de nos établissements, la composition du conseil d'administration et des différents comités du centre de services scolaire ainsi que le suivi de notre Plan d'engagement vers la réussite et la répartition des ressources.

Cette année s'est déroulée encore une fois dans un contexte pandémique qui a forcé le personnel, les élèves et tous les partenaires à faire preuve d'une grande résilience et d'une adaptativité hors du commun. En collaboration avec la Direction de santé publique et avec le ministère de l'Éducation, notre personnel a mis en place des moyens afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages en assurant leur sécurité. Des sommes substantielles ont d'ailleurs été consacrées à l'application des mesures sanitaires (formation de bulles-classes, rehaussement de la désinfection, etc.) et à l'achat d'équipement numérique afin que tous les élèves puissent bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage.

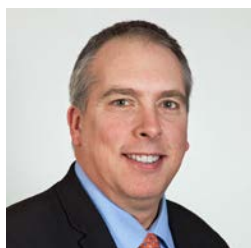
Malgré l'absentéisme et la pénurie de main-d'œuvre dans la majorité de nos corps d'emplois, nous sommes fiers d'être parvenus à maintenir des services de qualité pour nos élèves. Les statistiques nous démontrent que nous avons réussi, grâce au soutien parental, à limiter le taux de décrochage des élèves à 16,5 % et à augmenter le taux de diplomation à 79,5 %, ce qui est très près de l'objectif de 80 % que nous souhaitons atteindre dans notre Plan d'engagement vers la réussite.

Plus que jamais, les divers services du centre de services scolaire (services éducatifs et éducatifs complémentaires, des ressources matérielles et financières, du transport, de l'informatique, des ressources humaines, du secrétariat général et des communications) ont joué un rôle crucial dans le soutien au personnel des écoles et des centres, notamment dans le soutien aux adaptations que nous avons dû mettre en place en raison de la pandémie.

Des ressources considérables ont aussi été investies cette année afin de favoriser la réussite de nos élèves. Plus de 7,5 M\$ provenant de mesures gouvernementales ont été injectés dans le budget des écoles afin de mettre en place des mesures d'aide pour les élèves (tutorat, orthopédagogie, services professionnels, etc.). Plus de 12,8 M\$ ont aussi été dépensés afin d'améliorer les bâtiments du parc immobilier et de nous assurer que les élèves et le personnel œuvrent dans des milieux stimulants et sécuritaires.

Nous avons aussi réussi à mettre en place une nouvelle gouvernance apolitique en formant un conseil d'administration composé de 15 membres qui a tenu 5 rencontres publiques entre les mois de novembre et de juin.

En terminant, je tiens à souligner que nous avons tous fait de nouveaux apprentissages pendant cette année tumultueuse que nous pourrions réinvestir au cours des prochaines années au profit de la réussite de nos élèves. Je vous souhaite une bonne lecture.



Martial Gaudreau,
directeur général

A handwritten signature in dark ink that reads "Martial Gaudreau".

Table des matières

1. PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref	4
1.1.1 Nos écoles primaires	4
1.1.2 Nos écoles secondaires	5
1.1.3 Nos centres de formation professionnelle	5
1.1.4 Notre centre d'éducation des adultes	5
1.2 Services éducatifs et culturels	6
1.2.1 Services éducatifs	6
1.2.2 Services culturels	6
1.2.3 Qualité des services	6
1.3 Faits saillants	7
2. GOUVERNANCE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	11
2.1 Conseil d'administration	11
2.1.1 Les membres	11
2.1.2 Calendrier des séances	12
2.1.3 Réalisations du conseil d'administration	12
2.2 Autres comités	12
2.3 Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration	14
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	14
3. RÉSULTATS	15
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	15
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	20
3.2.1 <i>Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école – Article 220 – Loi sur l'instruction publique</i>	20
3.2.2 Plainte au secrétariat général	20
3.2.3 Nature des interventions	20
3.2.4 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	20
3.3 Développement durable	20
4. UTILISATION DES RESSOURCES	21
4.1 Ressources financières	21
4.2 Gestion et contrôle des effectifs	22
4.2.1 <i>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</i>	22
4.3 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	22

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE EN BREF

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC) offre des services d'enseignement à plus de 6 000 personnes. Il regroupe 30 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 4 centres de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes proposant une formation sur 3 sites. Le CSSHC joue un rôle essentiel dans le développement socio-économique de sa région, dont le territoire s'étend sur 5 534 km², comprenant la MRC de Coaticook ainsi qu'une grande partie des MRC du Granit et du Haut-Saint-François. Ce vaste territoire, composé majoritairement de municipalités rurales, nécessite une organisation du transport scolaire pour desservir 4 200 élèves chaque jour sur près de 11 000 km au total.

1.1.1 NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Nous croyons que l'éducation préscolaire et primaire constitue une étape déterminante et fondamentale dans la vie individuelle, familiale et sociale. Cet enseignement doit donc permettre à chaque enfant d'établir les premières fondations de son développement scolaire dans un climat serein et stimulant. Nous tenons résolument à ce que nos jeunes élèves développent efficacement leurs capacités, mais aussi qu'ils puissent s'épanouir pleinement dans leur milieu de vie. Seize de nos écoles primaires comptent moins de 100 élèves. Par ailleurs, plus de la moitié de nos écoles primaires sont situées en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de ces écoles sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles sises en milieux plus favorisés.

Établissements	Nombre d'élèves
École Gendreau	164
École Sacré-Cœur de Coaticook	221
École Saint-Luc	166
École Sancta-Maria	103
École Saint-Pie-X	21
École Notre-Dame-de-toutes-Aides	38
École de Sainte-Edwidge	62
École de Ligugé	35
École Louis-Saint-Laurent	275
École Monseigneur-Durand	218
École du Parchemin Couvent	201
École du Parchemin Collège	258
École Saint-Camille	254
École Saint-Paul	96
École des Trois-Cantons	80
École Notre-Dame-de-Lorette	79

Établissements	Nombre d'élèves
École Notre-Dame-du-Paradis	123
École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	165
École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic	418
École Notre-Dame-de-Fatima	352
École d'Audet	72
École des Monts-et-Lacs	73
École de Sainte-Cécile	72
École des Sommets	79
École de la Feuille-d'Or	119
École de Saint-Romain	54
École de la Rose-des-Vents	47
École de la Source	56
École des Monts-Blancs	70
École de la Voie-Lactée	72
Total	4 043

1.1.2 NOS ÉCOLES SECONDAIRES

Les équipes des écoles secondaires du CSSHC développent les compétences qui sont nécessaires à tous, dans une vision de développement global, tout en valorisant énergiquement les talents individuels de chacun. Les élèves peuvent également explorer leur propre créativité tout en consolidant leur sens des responsabilités sociales. La réussite scolaire au secondaire nécessite à la fois un solide encadrement pédagogique et un enseignement dynamique qui stimule la curiosité intellectuelle et incite au dépassement. Elle exige en outre une profonde sensibilité aux difficultés associées à l'adolescence : nos intervenants collaborent pleinement avec les parents dans une perspective de prévention et de soutien. Au secondaire également, deux de nos écoles se retrouvent en milieux défavorisés; les indicateurs de réussite de nos écoles secondaires sont toutefois avantageusement comparables à ceux des écoles secondaires des centres de services scolaires environnants.

Établissements	Nombre d'élèves
École La Frontalière	747
Polyvalente Montignac	912
Polyvalente Louis-Saint-Laurent	645
Total	2 304

1.1.3 NOS CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Le CSSHC compte trois centres de formation professionnelle ainsi qu'une maison familiale rurale, qui offrent plus d'une vingtaine de programmes dans des domaines diversifiés : agriculture, forêt, construction, taille de pierre, administration et santé. Plusieurs programmes sont également offerts en concomitance, ce qui permet aux jeunes de terminer leur diplôme d'études secondaires et d'obtenir simultanément un diplôme d'études professionnelles. Une formation en alternance travail-études est également offerte pour quelques



programmes. L'individualisation de certaines formations a aussi permis de consolider des programmes, tout en permettant des entrées en continu pour la clientèle. Le défi de recrutement est un enjeu d'actualité pour tous les centres de formation professionnelle de notre centre de services scolaire, compte tenu du plein emploi sur l'ensemble de notre territoire. Les besoins de main-d'œuvre des entreprises sont également très présents, ce qui nous amène à revoir constamment les modalités de notre offre de service afin de répondre à cette demande. Dans ce contexte, nos liens solides avec différents partenaires du monde socio-économique prennent toute leur importance. Par ailleurs, nous devons également relever le défi de l'adéquation formation-emploi en tentant de répondre le mieux possible aux attentes sur ce plan, tout en permettant à notre clientèle de choisir une formation qui convient à ses aptitudes et intérêts.

Établissements	Nombre d'élèves
Centre de formation professionnelle de Coaticook - CRIFA	354
Centre de formation professionnelle Le Granit	141
Centre de formation professionnelle du Haut-Saint-François	63
Maison familiale rurale du Granit	69
Total	627

1.1.4 NOTRE CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

Notre centre d'éducation des adultes, qui compte trois points de service (Coaticook, East Angus et Lac-Mégantic), travaille en étroite collaboration avec les différents organismes de chacune des MRC afin d'assurer, au plus grand nombre possible de citoyens, les connaissances et les compétences essentielles à leur intégration sociale et économique. Les besoins de main-d'œuvre étant de plus en plus criants, le centre d'éducation des adultes du CSSHC est appelé à collaborer à différents projets de recrutement de main-d'œuvre pour offrir des services à une clientèle plus éloignée du marché du travail. Il contribue aussi à assurer une mise à niveau des élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle, ce qui assure un meilleur taux de diplomation. Les services de francisation sont également sollicités lors de l'accueil de personnes immigrantes en région. La grande majorité de la clientèle desservie par le centre d'éducation des adultes du CSSHC est âgée de moins de 20 ans. Cela fait en sorte que les mécanismes de transition entre le secteur des jeunes et celui de l'éducation des adultes requièrent une attention particulière afin d'offrir le meilleur service possible aux élèves concernés, avec pour objectif leur maintien à l'école et, éventuellement, l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES).

Établissement	Nombre d'élèves
Centre d'éducation des adultes	576

1.2 SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

1.2.1 SERVICES ÉDUCATIFS

- Liste des services éducatifs offerts dans les écoles primaires et secondaires
- Liste des services éducatifs offerts par les centres de formation professionnelle et les centres d'éducation des adultes

1.2.2 SERVICES CULTURELS

Pour la mesure activités culturelles et culture scientifique, 118 activités ont été organisées dans nos établissements rejoignant 2 516 élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Voici quelques exemples d'artistes, d'écrivains et d'organismes qui ont fait vivre des activités à nos élèves :

- Donald Dubuc, conteur;
- Célia Gaudreau, humoriste;
- Les Mots s'animent;
- Sylvain Grenier, percussionniste;
- Sylvain Dodier, écrivain;
- Jacques Bélanger, illusionniste;
- Zoomobile, Zoo de Granby;
- Isabelle Gauthier, mosaïste;
- Édith Beauséjour-Boudreault, instrumentiste.

De plus, nos écoles ont fait des sorties culturelles dans différents lieux malgré la pandémie et ont profité de sorties culturelles virtuelles. Voici quelques organismes visités :

- Le Moulin à vent, cirque;
- Atelier Bleu M'ajjjiiik, théâtre;
- Musée des sciences;
- Musée Beaulne;
- Culture Trois-Rivières, arts de la scène;
- Salon du livre de Sherbrooke;
- Zoo de Grandy.

1.2.3 QUALITÉ DES SERVICES

Concernant la qualité des services éducatifs et culturels offerts, le CSSHC s'engage à :

- Offrir une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève;
- Améliorer la persévérance scolaire, la diplomation et la qualification chez tous ses élèves;
- Former et accompagner son personnel afin d'optimiser la qualité de ses services;
- Offrir une formation professionnelle, une formation générale aux adultes et une formation continue qui répondent aux besoins de ses clientèles et s'adaptent à leurs réalités socio-économiques;
- Mobiliser les parents et les partenaires de nos communautés afin qu'ils contribuent à la réussite des élèves et qu'ils s'impliquent dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle;
- Assurer un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions;
- Rendre compte de la qualité de ses services et de la gestion de ses ressources en fonction des objectifs choisis dans le plan d'engagement.



1.3 FAITS SAILLANTS

L'année scolaire 2020-2021 aura été marquée par la nécessité de s'adapter aux impacts provoqués par la pandémie de coronavirus. Le CSSHC a élaboré un plan de mesures d'urgence permettant de basculer en enseignement à distance lorsque cela est requis, en collaboration avec ses établissements. Celui-ci a été mis en application avec succès. Le concours de tous a permis d'offrir aux élèves un enseignement à distance, et ce, même dans les régions où l'accès à Internet est un défi. La distribution du matériel a pu s'effectuer efficacement et les enseignants ont réussi à adapter leur enseignement à cette nouvelle réalité. L'équipe des services éducatifs a été mise à contribution pour offrir de la formation en ce sens.

Les équipes ont continué d'entreprendre des actions afin d'atteindre les cibles prévues au Plan d'engagement vers la réussite du CSSHC. Voici une synthèse des principales réalisations de l'année scolaire 2020-2021 :

ENJEU 1 LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

MAÎTRISE DE LA LANGUE

- Accompagnement des équipes-écoles dans l'arrimage des pratiques entre les cycles d'enseignement et dans la mise en place de stratégies probantes.
- Accompagnement des écoles dans l'utilisation des portraits de classe et des outils de suivis.

DIPLOMATION ET QUALIFICATION / RÉUSSITE DE CHACUN / CHEMINEMENT SCOLAIRE

FP ET FGA :

- Déploiement d'un service de récupération en formule formation à distance (FAD).
- Suivi et relance des élèves décrocheurs : nouvelle collaboration avec la MRC du Granit.
- Transition formation générale des jeunes (FGJ) – formation générale aux adultes (FGA).
- Élaboration d'une nouvelle procédure de transition.

FGJ :

- Réflexion sur le redoublement et sur la réussite des garçons avec le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) et sur les moyens alternatifs à mettre en place.
- Accompagnement des équipes pour l'optimisation du service d'orthopédagogie – création et dépôt d'un cadre de référence pour le service en orthopédagogie.
- Pratiques probantes partagées en mathématique issues du référentiel en mathématique.
- Soutien aux équipes pour effectuer des portraits de classe afin d'identifier rapidement les élèves plus vulnérables et intervenir sur leurs difficultés au bon moment.
- Analyse du profil des élèves décrocheurs – afin de trouver des moyens en amont pour augmenter la persévérance.
- Groupes collaboratifs pour réfléchir à l'offre aux élèves en difficulté et au continuum d'apprentissage/enseignement.

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

DÉVELOPPEMENT GLOBAL

FP ET FGA :

- Offre de service d'enseignement hybride pour tous les cours, y compris ceux offerts l'été.
- Cours « Engagement vers la réussite » : utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les élèves.

FGJ :

- Projets de robotique.
- Déploiement de Google Classroom.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Nethmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.
- Activités en lien avec les contenus obligatoires en orientation.

ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 1 LE PERSONNEL

FORMATION, ACCOMPAGNEMENT ET COLLABORATION

FP ET FGA :

- Journée de formation professionnelle (FP) et formation générale aux adultes (FGA) portant sur la gestion du stress et développement d'outils pour accompagner les élèves, offerte par Mme Sonia Lupien.
- Formation Plan d'amélioration continue FP-FGA.
- Développement de capsules pédagonumériques pour les enseignants afin de soutenir l'offre de formation à distance.

FGJ :

- Projets de robotique.
- Déploiement de Google Classroom.
- Participation de nombreuses classes à École en réseau.
- Projets entrepreneuriaux dans plusieurs écoles.
- Utilisation de plusieurs ressources numériques comme Nethmath, La Constellation de l'ours, Alec, etc.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

- Programme d'insertion professionnelle incluant du mentorat et de la formation en gestion de classe.
- Accompagnement d'équipes-écoles dans la mise en place de stratégies probantes visant la réussite des élèves.
- Mise en place de communautés de pratique et de communautés d'apprentissage professionnelles qui regroupent des directions d'établissement, des enseignants, du personnel de soutien et des professionnels qui souhaitent améliorer leurs pratiques professionnelles. Ces communautés s'appuient sur des stratégies qui ont fait leurs preuves et qui sont orientées sur les besoins des élèves.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES :

- Rencontres locales et régionales des équipes de professionnels permettant d'arrimer les pratiques, de créer un réseautage et de prendre du temps commun pour la formation continue, selon les besoins identifiés.
- Accompagnement offert pour une meilleure compréhension du profil de sécurité affective des jeunes.
- Offre de formation sur mesure pour les équipes qui accueillent des élèves atteints de troubles du spectre autistique (TSA).
- Formation et mise à nouveau pour l'évaluation du risque suicidaire.
- Formation sur les traumas complexes.

PERSONNEL DE SOUTIEN :

- Formation interprétation orale.
- Formation portant sur le code électrique.
- Formation Structure et apprentissage conceptuel continu adapté au développement évolutif (SACCADE).
- Formation avancée en programmation d'automates de contrôle en mécanique du bâtiment.
- Formation Excel.
- Performer et collaborer avec OneNote.
- Enfants et adolescents victimes de multiples traumatismes.

SERVICE DE L'INFORMATIQUE :

- Internet *Long Term Evolution* (LTE) à domicile pour les élèves.
- Télétravail.
- Installation de télé interactives.
- Renouvellement d'ordinateurs d'enseignants.
- Ajout de Chromebook pour les élèves.



ENJEU 2 UN MILIEU D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

FP ET FGA :

- Atelier sur la nutrition destiné aux élèves inscrits dans les projets MOUV et PARENT-BITION.
- Cours d'activités physiques pour les élèves inscrits en intégration sociale.
- Formation réanimation cardiorespiratoire (RCR).
- Intensification des actions visant à réduire l'anxiété chez les élèves.
- Accompagnement de la clientèle sur diverses préoccupations afin de soutenir leur développement.
- Démarrage du projet « École à ton rythme », en collaboration avec le Carrefour jeunesse-emploi de Coaticook.
- Opération d'équipement de production (OEP) – Alternance travail-études (ATE) : dépôt d'un projet pour une formation 100 % rémunérée.
- Préparation en vue du déploiement du nouveau programme Attestation de spécialisation professionnelle (ASP)
- Lancement d'une entreprise.
- Consolidation de l'offre du programme Aménagement de la forêt (2 cohortes en 2021-2022).
- Partenariat afin de délocaliser le DEP Production animale à Windsor.
- Développement de l'Attestation d'études professionnelles (AEP) Travaux agricoles.

FGJ :

- Treize écoles ont adhéré à la stratégie « À l'école, on bouge au cube! ». Ce programme assure aux élèves un minimum de 60 minutes d'activités physiques par jour pratiquées en classe, au gymnase et à l'extérieur, ainsi qu'au moins une sortie en plein air gratuite dans l'année. Ces activités sont animées par différents intervenants de l'école. Plusieurs outils sont mis à la disposition des écoles par l'organisme Force 4 pour développer un programme stimulant pour les élèves (vidéos d'animation d'activités, guide pédagogique, cube géant contenant de l'équipement sportif).
- Plusieurs écoles ont des projets touchant les collations santé.
- Des projets d'activités passion, de programmes d'activités physiques et de santé globale sont offerts aux élèves dans plusieurs établissements.
- Le Club des petits déjeuners offre un service dans plusieurs écoles.
- Des budgets nous permettent le développement de cours d'écoles vivantes.
- Dans certains établissements, les élèves peuvent participer à des jardins communautaires.
- Ateliers sur la gestion du stress.
- Éducation à la sexualité.
- Intervention positive au primaire.
- Conseils d'élèves.
- Différents projets sont mis sur pieds pour susciter la motivation des élèves.
- Soutien au développement des habiletés socioémotionnelles.

AXE 3 LES INFRASTRUCTURES

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

POLYVALENTE LOUIS SAINT-LAURENT :

- Réfection du système de ventilation central : 1 300 000 \$

POLYVALENTE LA FRONTALIÈRE :

- Mise à niveau des systèmes électromécaniques : 750 000 \$

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR :

- Réfection du parement extérieur et des fenêtres, phase 2 : 850 000 \$

ÉCOLE DE LA ROSE-DES-VENTS :

- Réfection des revêtements extérieurs, des fenêtres et des fondations : 700 000 \$

ÉCOLE GENDREAU :

- Remplacement des cabinets de chauffage, mise à niveau, contrôle et remplacement des murs rideaux : 800 000 \$

ENJEU 3 DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

AGIR TÔT

- Mise en place d'une escouade langage.
- Concertation avec les partenaires sur le continuum de services à la petite enfance.

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

PARTENAIRES ESSENTIELS

FP ET FGA :

- Développement d'un onglet « Communications parents et élèves » sur le site Web de la FGA.
- Bonification des communications avec les parents d'élèves mineurs, afin de mieux soutenir leur réussite.

FGJ :

- Utilisation de différents moyens pour garder le contact avec le parent : classe Dojo, Seesaw, Mozaïk, info-parents, etc.
- Utilisation des journaux locaux pour souligner la participation des parents dans l'Organisme de participation des parents (OPP).
- Communication des aspects positifs du fonctionnement des élèves.
- Diffusion des formations des Journées de la persévérance scolaire (JPS) 2021.
- Offres de conférences en ligne sur différents sujets.

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

NOTRE IMPLICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

- Bonification de l'offre de services en francisation : plusieurs groupes ont démarré principalement dans le secteur de la MRC du Granit où les besoins en francisation sont plus importants. L'offre de service est diversifiée puisque la formation est offerte à la fois en entreprise, en présentiel au centre ou à distance. Les horaires sont aussi variés afin de permettre de répondre aux besoins de l'ensemble de la clientèle.

NOTRE SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

- Régionalisation des Services aux entreprises en Estrie : les travaux relatifs à la régionalisation des Services aux entreprises, aux 3 centres de services scolaires francophones de l'Estrie et de la commission scolaire anglophone se sont poursuivis. L'objectif est de desservir davantage de clients et de contribuer à former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises œuvrant dans divers secteurs d'activités.
- Développement d'un partenariat avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO PERFORM) pour offrir le diplôme d'études professionnelles (DEP) « Opérateur d'équipements de production » en formule alternance travail-études accrue dans le secteur de la métallurgie.
- Délocalisation du DEP « Production animale » au Centre de services scolaire des Sommets pour desservir 12 élèves et répondre aux besoins de main-d'œuvre des différentes MRC couvertes par le territoire de ce centre de services.
- Déploiement de la phase 2 du projet « Enseignants à la rescousse » - volet soutien à la population en général, qui permet de rendre disponible une ressource ayant pour mandat de soutenir les adultes pour améliorer la littératie et la numératie.

AXE 4 L'OFFRE DE SERVICE

- Développement de nouvelles pages Web pour tous nos programmes de formation professionnelle.
- Création de vidéos explicatives faisant la promotion des différents services offerts en formation générale aux adultes.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 LES MEMBRES

MEMBRES PARENTS	
MEMBRE PARENT – DISTRICT 1 : Polyvalente Montignac, écoles de Sainte-Cécile, des Sommets, de la Feuille-d'Or, de Saint-Romain et de la Rose-des-Vents	Annie Hébert
MEMBRE PARENT ET PRÉSIDENT – DISTRICT 2 : Polyvalente Louis-Saint-Laurent, écoles du Parchemin, Saint-Paul, Notre-Dame-de-Lorette, Notre Dame du-Paradis et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Antoine Prévost
MEMBRE PARENT – DISTRICT 3 : Écoles Sacré-Cœur de Lac-Mégantic, Notre-Dame-de-Fatima, d'Audet, des Monts-et-Lacs, de la Source, des Monts-Blancs et de la Voie-Lactée	Martine Tremblay
MEMBRE PARENT – DISTRICT 4 : École secondaire La Frontalière et écoles Saint-Luc, Sancta-Maria, Monseigneur-Durand, Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	François Lessard
MEMBRE PARENT ET VICE-PRÉSIDENT – DISTRICT 5 : Écoles Gendreau, Sacré-Cœur de Coaticook, Louis-Saint-Laurent, Saint-Camille, des Trois-Cantons et Sainte-Edwidge et Ligugé	Ghislain Lafortune

MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines	Nancy Bastille
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel	Jacky Mathieu
Membre de la communauté, soit une personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles	Kevin Roy
Membre de la communauté, soit une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires	Sara Favreau-Perreault
Membre de la communauté, soit une personne âgée entre 18 et 35 ans	Isabelle Poulin-Rioux

MEMBRES DU PERSONNEL	
Membre du personnel enseignant	Alexandre Dumas
Membre du personnel professionnel – non enseignant	Cléo Guillemette
Membre du personnel de soutien	Alexis Perrault
Directeur ou directrice d'établissement d'enseignement	Chantal Vigneault
Membre du personnel d'encadrement	Isabelle Dagneau
Membre du personnel d'encadrement – sans droit de vote	Dany Grégoire

2.1.2 CALENDRIER DES SÉANCES

CALENDRIER 2020-2021 - SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

20 OCTOBRE 2020	8 DÉCEMBRE 2020	16 MARS 2021	25 MAI 2021
-----------------	-----------------	--------------	-------------

2.1.3 RÉALISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année scolaire 2020-2021 aura été celle de la mise en place de la nouvelle gouvernance scolaire, ce qui a nécessité un investissement considérable en ce qui a trait au temps et à l'énergie. Les membres du conseil d'administration ont participé activement à la mise sur pied de cette nouvelle gouvernance, afin qu'elle soit efficace et centrée sur la réalisation des objectifs prévus au Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 du CSSHC.

Les membres du conseil d'administration ont tous terminé le programme de formation élaboré par l'École nationale d'administration publique (ENAP). Différents comités de travail ont été tenus au cours de l'année, afin d'aborder différents sujets permettant d'outiller les administrateurs pour bien exercer leur mandat. Voici les thèmes retenus :

THÈMES	DATE
Fonctionnement des séances du conseil d'administration	20 octobre 2020
Budget et résultats financiers	24 novembre 2020
Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023	16 février 2021
Planification des effectifs	20 avril 2021

Les trois comités statutaires prévus à la *Loi sur l'instruction publique* (comité de gouvernance et d'éthique, comité des ressources humaines et comité de vérification) ont été formés et ont travaillé activement tout au long de l'année.

Des sondages d'évaluation de chacune des séances ont été élaborés, de même qu'un processus officiel d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

2.2 AUTRES COMITÉS

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Membres du CA : Nancy Bastille (présidente), Isabelle Dagneau, Cléo Guillemette, Jacky Mathieu et Antoine Prévost

Membres cadres : Annie Garon et Martial Gaudreau

FAIT SAILLANT : Élaboration d'un processus officiel d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, comportant un sondage ainsi qu'une rencontre individuelle de chacun des membres avec le président.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Membres du CA : Sara Favreau-Perreault, François Lessard, Isabelle Poulin-Rioux, Martine Tremblay et Chantal Vigneault

Membres cadres : Julie Morin et Martial Gaudreau

FAIT SAILLANT : Élaboration d'un sondage sur la satisfaction du personnel.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Membres du CA : Alexandre Dumas, Annie Hébert, Ghislain Lafortune, Alexis Perrault et Kevin Roy

Membres cadres : Mélissa Francoeur et Martial Gaudreau

FAIT SAILLANT : Élaboration d'une synthèse des encadrements financiers applicables au CSSHC.

COMITÉ DE PARENTS

Antoine Prévost, président

Annie Hébert, Secrétaire

Christophe Huard Lamothe, vice-président

François Lessard, Trésorier

SECTEURS	ÉCOLES	REPRÉSENTANTS	SUBSTITUTS
COASTCOOK	École Gendreau	Kévin Roy	Nathalie Samson
	École Louis-Saint-Laurent	Ghislain Lafortune	Mylène Veilleux
	École Monseigneur-Durand	Marilyne Tremblay	Valérie Poulin
	École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X	Catherine Quirion	Véronique Fontaine
	École Sacré-Cœur	Pierre-Luc Lussier	Adam Laliberté
	Écoles Sainte-Edwidge et Ligugé	Sophie Fontaine	Aucun
	École Saint-Luc	Pamela B. Steen	Joanie Morin
	École Sancta-Maria	Sophie Martineau-Dupont	Aucun
	École secondaire La Frontalière	François Lessard	Maryse Blanchette
EAST ANGUS	École des Trois-Cantons	Aucun	Aucun
	École du Parchemin	Christopher Huard-Lamothe	Josiane Dumont-Blanchette
	École Notre-Dame-de-Lorette	Antoine Prévost	Marjolaine Vézina
	École Notre-Dame-du-Paradis	Marie-Claude Bégin	Nadia Béland
	École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur	Nancy St-Georges	Mélina Dubois
	École Saint-Camille	Cyndie Descôteaux	Mélanie St-Pierre
	École Saint-Paul	Karine Robitaille	Aucun
	Polyvalente Louis-Saint-Laurent	Nancy St-Georges	Genest Hudon
LLAC-MÉGANTIC	École d'Audet	Sabrina Jacques	Isabelle Gagné
	École des Monts-et-Lacs	Audrée Fortin	Cynthia Huot
	École de la Feuille-d'Or	Isabelle Cloutier	Geneviève Pinard
	École de la Rose-des-Vents	Kim Rousseau	Mylène Bouffard
	École de la Source	Julie Lacroix	Marie-Pier Boulanger
	École de la Voie-Lactée	Marc-André Vallières	Roger Goyette
	École Sainte-Cécile	Josée Rancourt	Nancy Walsh
	École de Saint-Romain	Isabelle Quirion	Benjamin Gagnon
	École des Monts-Blancs	Andrée Champagne	Marie-Ève Giroux
	École des Sommets	Karol-Ann Morin	Véronique Gosselin
	École Notre-Dame-de-Fatima	Aucun	Aucun
	École Sacré-Cœur	Martine Tremblay	Aucun
	Polyvalente Montignac	Annie Hébert	Sacha Simoneau-Roy

MOT DU PRÉSIDENT – ANTOINE PRÉVOST

Le comité de parents est la courroie de transmission du point de vue des parents auprès de la direction générale du CSSHC, du conseil d'administration du CSSHC ainsi que de plusieurs comités du CSSHC.

Les membres des conseils d'établissement peuvent ainsi transmettre au comité de parents, grâce à leur représentant, leurs opinions et leurs préoccupations sur les enjeux scolaires selon leurs points de vue.

Afin que le comité de parents puisse bien jouer son rôle, il est important que chacune des écoles nomme un représentant lors de son assemblée générale annuelle.

La voix de chaque école doit pouvoir être entendue et le rôle du parent doit être encouragé et valorisé par tous, car les parents sont des partenaires essentiels à la réussite éducative de tous les élèves.

2.3 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours de l'année 2020-2021.

RAPPORT ANNUEL DU RESPONSABLE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 (DU 1^{ER} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021)

Conformément à l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons*, voici mon rapport annuel à titre de responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons.

Pour les mois de juillet 2020 à juin 2021, je n'ai traité aucune plainte.

(S) Me Madeleine Lemieux

Responsable de l'application du code d'éthique et de déontologie

2.4 DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

REDDITION DE COMPTE 2020-2021: ARTICLE 25 DE LA LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS	Nombre de divulgations ou communications par point
1. Divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles on a mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations reçues réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S. O.
Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S. O.
Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S. O.
Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S. O.
Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S. O.
Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	S. O.
5. Communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ENJEU 1 | LA RÉUSSITE GLOBALE DE CHAQUE ÉLÈVE

ORIENTATION 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques pédagogiques et les innovations technologiques visent l'atteinte du plein potentiel de chaque élève

AXE 1 LA RÉUSSITE SCOLAIRE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Maîtrise de la langue	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Améliorer ou maintenir le taux de réussite actuel	94,2 %	91,6 %	91,6 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie	91,6 % * Donnée 2019 en raison des examens ministériels pour cause de pandémie
Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Porter à 80 % le taux de diplomation et de qualification	74,8 %	77,9 %	78,9 %	79,5 %
	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	- Porter à 75 % la proportion des élèves diplômés - Porter à 12 % le taux de décrochage	68,9 % 14,7 %	Statistiques à venir 14,5 %	70,4 % 15,1 %	70,4 % 16,5 %
Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Écarts de réussite Garçons et filles Diminuer à 7,5 %	Garçons et filles: 9,5 %	Garçons : 73,1 % Filles : 83,6 % Écart : 10,5 %	Garçons : 72,2 % Filles : 86,7 % Écart : 14,5 %	Garçons : 73,4 % Filles : 86,5 % Écart : 13,1 %
		Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves réguliers Diminuer à 28 %	EHDA et élèves réguliers : 31,9 %	EHDA : 54,9 % Régulier : 88,8 % Écart : 33,9 %	EHDA : 61,8 % Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %	EHDA : 61,8 % Régulier : 84,7 % Écart : 22,9 %
Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Diminuer à 18 %	21,3 %	20,3 %	19,7 %	21,3 %

AXE 2 LES COMPÉTENCES DU 21^e SIÈCLE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Les écoles et les centres mettent en place des moyens qui assurent le développement des compétences du 21 ^e siècle	71 %	71 %	81 %	84 %

ENJEU 2 | UN MILIEU DE VIE ET D'APPRENTISSAGE ACCUEILLANT ET SÉCURITAIRE

ORIENTATION 2

Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, accueillant et sécuritaire qui favorise le développement de la personne dans toutes ses dimensions

AXE 1 LE PERSONNEL

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Formation, accompagnement, collaboration Diplomation et qualification	Assurer la formation continue du personnel	Les membres du personnel indiquent à 90 % que les formations et l'accompagnement reçus répondent à leurs besoins	Offre annuelle de formation Formations individualisées	94 %	93 %	94 %
	Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Les membres du personnel indiquent à 90 % qu'ils sont bien outillés ou qu'ils ont reçu le soutien nécessaire	Éléments identifiés essentiels à une utilisation optimale des ressources : • Maintien d'une connexion fiable et rapide, même en périodes d'achalandage accru • Exploitation de tout le potentiel des logiciels ou des applications • Maintien d'un parc informatique fonctionnel et efficace	À venir	93 % sont satisfaits du soutien 75 % sont satisfaits de l'équipement disponible	97 % sont satisfaits du soutien 79 % sont satisfaits de l'équipement disponible
	Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Tous les établissements ont mis en place des mécanismes de collaboration	50 % des écoles ont mis en place des mécanismes de collaboration	50 %	74 %	77 %

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
L'environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les saines habitudes de vie	La majorité des établissements ont mis en place des projets en ce sens	61 %	71 %	87 %
	Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	Tous les établissements mettent en place des projets qui développent les multiples dimensions de la personne	Une offre variée, mais non répertoriée, est proposée aux élèves	55 %	64 %	74 %
	Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	Les centres mettent en place des actions pour développer les programmes de formation professionnelle	Différents programmes et modes de formation sont offerts, mais une évaluation de la pertinence d'en développer de nouveaux doit être effectuée	4 nouveaux parcours de formation ont été développés	3 nouveaux parcours de formation ont été développés	3 nouveaux parcours de formation ont été développés

AXE 2 L'ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Environnement physique	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	80 %	72,5 %	53 %	45 %	42 %

ENJEU 3 | DES PARTENAIRES ENGAGÉS ET PRÉSENTS

ORIENTATION 3

Une communauté qui croit en la réussite des élèves et qui s'implique dans leur cheminement scolaire et leur intégration sociale et professionnelle

AXE 1 LA PETITE ENFANCE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	76 % MRC Coaticook 72 % MRC HSF 79 % MRC du Granit	73,5 % MRC Coaticook 64 % MRC HSF 77,9 % MRC du Granit	70,8 % pour l'ensemble de la CSSHC	70,8 % pour l'ensemble de la CSSHC	70,8 % pour l'ensemble de la CSSHC

AXE 2 L'ENGAGEMENT DES PARENTS ET DES FAMILLES

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents	Les écoles mettent en place des actions pour bonifier les communications avec les parents	Les communications sont envoyées sous des formats variés	47 %	56 %	79 %
	Outiller les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	Les écoles mettent en place des actions qui soutiennent et encouragent les interventions des parents	Des formations sont offertes aux parents	50 %	53 %	71 %

AXE 3 LA FORMATION CONTINUE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Notre implication dans la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire	Proposer des activités en lien avec la littératie dans le cadre des activités régulières : • Service aux entreprises • Formation générale des adultes • Insertion sociale • Francisation • Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement	Une offre variée est proposée à la population du territoire	6 nouveaux projets	2 nouveaux projets 1 projet en continuité	2 nouveaux projets 1 projet en continuité
Notre soutien à la communauté	Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	Les centres mettent en place des actions de promotion des services de reconnaissance des acquis et des compétences ainsi que du service aux entreprises	Les services offerts sont adéquats, mais ils peuvent être développés davantage	4 nouvelles initiatives	2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité	2 nouvelles initiatives et 3 initiatives en continuité

AXE 1 L'OFFRE DE SERVICE

	Objectifs	Cible 2022 CSSHC	Situation de départ	Résultat 2018-2019	Résultat 2019-2020	Résultat 2020-2021
Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	Élaborer un plan de communication simple, connu et appliqué	Les communications sont envoyées sous des formats variés	Développement de nouveaux outils de communication	Développement de nouveaux outils de communication	Développement de nouveaux outils de communication

SOURCES

ENJEU 1 | ORIENTATION 1

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Maîtrise de la langue	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4 ^e année du primaire	Taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4 ^e année du primaire en juin 2019 étant donné l'annulation de l'épreuve en juin 2020
	Diplomation et qualification	D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2012 (MEES)
		D'ici 2030, au niveau provincial, porter à 85 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui sont titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP)	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans – cohorte 2012 (MEES) Taux de décrochage 2018-2019 MEES
	Réussite de chacun	D'ici 2030, au niveau provincial, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves	Garçons et filles : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2012 EHDAA et élèves réguliers : Diplomation et qualification après 7 ans – cohorte 2012
	Cheminement scolaire	D'ici 2030, au niveau provincial, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public	Élèves de 13 ans ou plus admis au secondaire en 2018-2019
AXE 2 Les compétences du 21 ^e siècle	Développement global	Assurer le développement des compétences du 21 ^e siècle, particulièrement l'esprit d'entreprise ou de projet et l'utilisation d'outils technologiques	Reddition de comptes – établissements

ENJEU 2 | ORIENTATION 2

		Objectifs	Sources
AXE 1 Le personnel	Formation, accompagnement, collaboration	Assurer la formation continue du personnel	Sondage CSSHC
		Assurer au personnel le soutien nécessaire pour une utilisation optimale des ressources éducatives numériques et des outils technologiques	Sondage CSSHC
		Mettre en place des mécanismes de collaboration efficaces	Reddition de comptes – établissements
AXE 2 L'environnement éducatif	Environnement éducatif	Encourager les projets qui développent les saines habitudes de vie	Reddition de comptes – établissements
		Offrir aux élèves des activités qui développent les multiples dimensions de la personne	
		Offrir des parcours et des programmes de formation, selon l'intérêt et les besoins des personnes et du marché du travail	
AXE 3 Les infrastructures	Environnement physique	D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant	Plans annuels de gestion des investissements 2020-2021

SOURCES

ENJEU 3 | ORIENTATION 3

		Objectifs	Sources
AXE 1 La petite enfance	Agir tôt	D'ici 2025, au niveau provincial, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement	Enquête québécoise sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM)
AXE 2 L'engagement des parentset des familles	Partenaires essentiels	Bonifier les communications avec les parents Outiller les parents pour les soutenir dans leur engagement dans la réussite des élèves	Reddition de comptes - établissements
AXE 3 L'engagement des parentset des familles	Notre implication dans la communauté Notre soutien à la communauté	Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire Promouvoir les services de reconnaissance des acquis et des compétences et le service aux entreprises	Reddition de comptes - établissements
AXE 4 L'offre de service	Notre offre de service	Faire la promotion de notre offre de service : voies, parcours, cours spécialisés, programmes de formation, etc.	Reddition de comptes - établissements

LISTE DES ACRONYMES

ACRONYME	DESCRIPTION
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
ATE	Alternance travail-études
CERÉ	Comité d'engagement pour la réussite des élèves
CSSHC	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
EHDA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
FAD	Formation à distance
FGA	Formation générale aux adultes
FGJ	Formation générale des jeunes

ACRONYME	DESCRIPTION
FP	Formation professionnelle
JPS	Journées de la persévérance scolaire
LTE	Long Term Evolution
OEP	Opération d'équipements de production
OPP	Organisme de participation des parents
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
RCR	Réanimation cardiorespiratoire
SAE	Service aux entreprises
TIC	Technologies de l'information et de la communication

3.2 LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

3.2.1 LOI VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE – ARTICLE 220 – LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le CSSHC doit faire mention dans son rapport annuel de la nature des plaintes portées à l'attention de la direction générale, des interventions menées ainsi que de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève.

Le CSSHC, en collaboration avec ses établissements, a mis en place des outils de signalement des plaintes à la direction générale relativement à l'intimidation et à la violence.

3.2.2 PLAINTÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Auprès du secrétariat général, le service chargé d'assurer le traitement des plaintes au CSSHC, 4 plaintes en matière d'intimidation ou de violence ont été reçues et traitées en collaboration avec les acteurs concernés.

3.2.3 NATURE DES INTERVENTIONS

Les interventions menées pour contrer l'intimidation et la violence varient selon les situations. Voici les types d'actions posées :

- activités de sensibilisation;
- application du code de vie (protocole en matière de violence et d'intimidation);
- message à l'agenda;
- médiation et fiche de réflexion;
- conséquences liées au geste posé et réparation;
- soutien à la victime et à l'intimidateur;
- appel et rencontre des parents;
- contrat d'engagement;
- suspension interne ou externe, au besoin.

CONCLUSION

Les moyens mis en place par nos écoles pour contrer l'intimidation et la violence sont multiples et adaptés à la réalité de chaque école. Dans le passé, lorsque des situations survenaient, les interventions effectuées étaient adéquates et semblaient répondre aux besoins des parents. Cette année, la sensibilisation semble avoir atteint son but, puisque le protecteur de l'élève n'a traité aucun dossier en matière d'intimidation et de violence.

3.2.4 PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles afin de déterminer les moyens à mettre en place pour répondre spécifiquement aux problématiques vécues par les élèves fréquentant leur école. En voici une liste non exhaustive :

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION

- animation d'ateliers;
- incitation auprès des élèves à utiliser une méthode de résolution des conflits efficace et respectueuse;
- amélioration de la surveillance et de l'animation des cours d'école pour éviter les conflits;
- mise en place d'un programme de formation pour les surveillants d'élèves et les intervenants en service de garde;
- formation d'une partie des chauffeurs d'autobus;
- dépistage des élèves plus à risque.

OUTILS DE DÉNONCIATION

Publicisation des moyens pour dénoncer les situations d'intimidation ou de violence :

- boîte de signalement;
- adresse courriel dédiée;
- onglet sur le site Web de l'école et sur celui du CSSHC.

INFORMATIONS AUX PARENTS

- formation aux parents pour bien les outiller sur les actions visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence;
- bien faire connaître le code de vie;
- suivi serré auprès des parents lorsque des situations surviennent;
- sondage sur le sentiment de bien-être des élèves à l'école pour bien documenter les actions mises de l'avant.

3.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CSSHC a mis en œuvre différentes initiatives pour réduire l'utilisation du papier dans ses activités administratives. Notamment, l'intranet prévoit la gestion de toutes les réunions en formule sans papier. Par ailleurs, l'automatisation de différents processus dont celui du traitement des frais de déplacement et des rapports d'absence permet de réduire le recours au papier. La mise sur pied d'un logiciel de gestion électronique des documents est actuellement en cours pour mettre fin au traitement des archives papier.

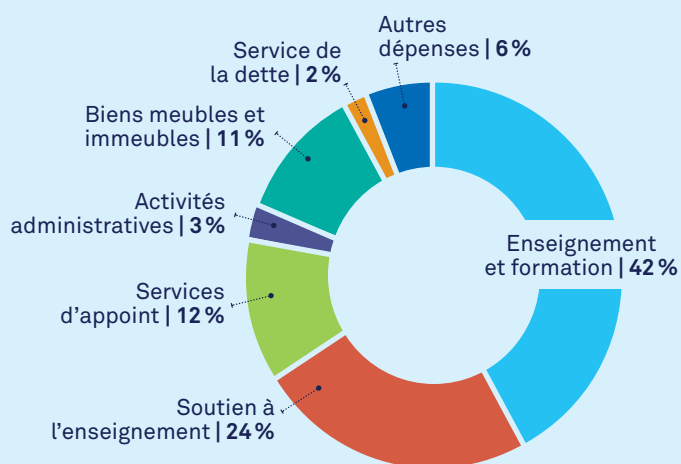
4. Utilisation des ressources

4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES

ANNÉE FINANCIÈRE 2020-2021

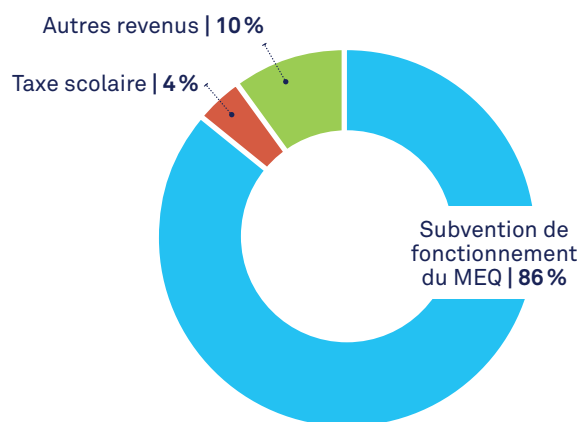
DÉPENSES TOTALES

109 839 028 \$



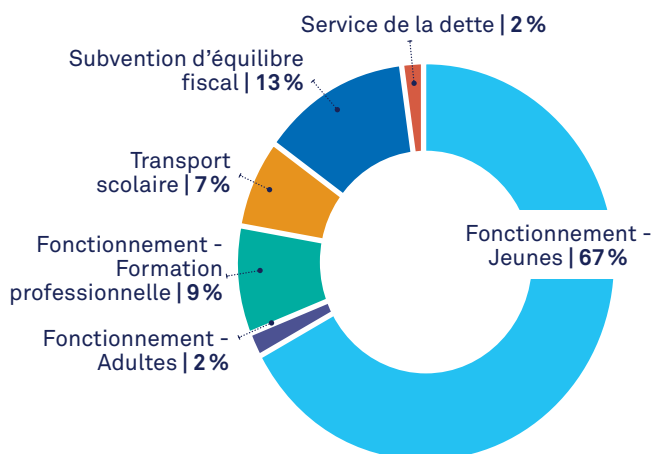
REVENUS TOTAUX

107 283 790 \$



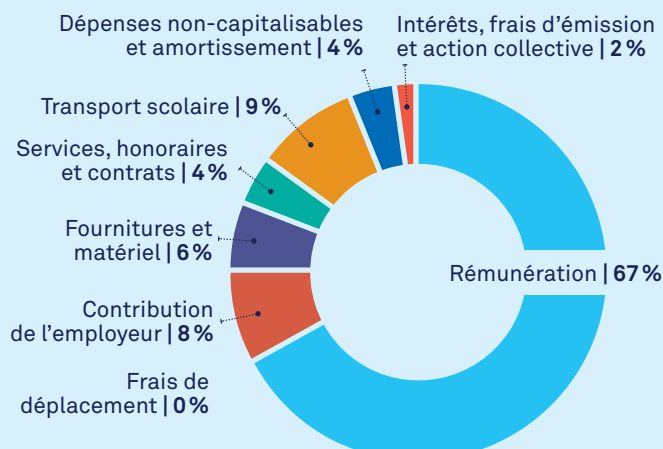
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DU MEQ

92 415 219 \$



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

109 839 028 \$



4.2 GESTION ET CONTRÔLE DES EFFECTIFS

4.2.1 LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Conformément à l'article 20 de cette loi, chaque organisme doit faire état de l'application des dispositions prévues à cette loi en matière de dénombrement dans son rapport annuel.

Ainsi, voici les données recensées pour le Centre de services scolaire des Hauts Cantons :

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE DU 1^{er} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

CIBLE À NE PAS DÉPASSER

1 622 799,15\$

ÉTAT DE SITUATION			
HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 630 059,00	7 218,49	1 637 277,49	2 054

Remarque : le dépassement de la cible représente moins de 1 % (0,89) du total d'heures rémunérées. Il est en partie attribuable au réinvestissement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) pour l'ajout de ressources en soutien à la réussite et à la qualification des élèves ainsi qu'au maintien du traitement du personnel exempté en raison d'une condition de vulnérabilité à la COVID-19.

4.3 CONTRATS DE SERVICE COMPORTANT UNE DÉPENSE DE 25 000\$ ET PLUS

REDDITION DE COMPTES SUR LES CONTRATS DE 25 000\$ ET PLUS, OCTROYÉS POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021

Avec une personne physique 2 contrats totalisant 107 250 \$

Avec une personne morale 3 contrats totalisant 98 527 \$

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 (DU 1^{er} JUILLET 2020 AU 30 JUIN 2021)

Conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le protecteur de l'élève*, voici mon rapport annuel à titre de protecteur de l'élève du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons :

J'ai traité dix (10) plaintes pour les mois de juillet 2020 à juin 2021 inclusivement :

- Deux (2) plaintes ont été jugées irrecevables parce qu'elles contestaient les mesures sanitaires imposées à tous les citoyens par des décrets adoptés par le gouvernement du Québec.
- Sept (7) d'entre elles ont été réacheminées vers le processus Web de traitement des plaintes.
- Une (1) plainte a été jugée recevable, mais a été rejetée. Elle concernait une application de la politique relative au transport du centre de services scolaire. Mon enquête a permis de conclure que cette politique avait été correctement appliquée.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandation à formuler en matière d'intimidation et de violence, aucun cas avéré n'ayant été porté à mon attention.

Le 16 août 2021,

(S) ME CHRISTIAN BEAUDRY

Protecteur de l'élève



Centre
de services scolaire
des Hauts-Cantons

Québec



csshc.gouv.qc.ca

NOUS JOINDRE

SIÈGE SOCIAL

308, rue Palmer East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 832-4953

Télécopieur : 819 832-4863

Courriel : info@csshc.gouv.qc.ca

CENTRE DE SERVICES LAC-MÉGANTIC

4730, rue Dollard, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1G6

Téléphone : 819 583-2351

Télécopieur : 819 583-0624

CENTRE DE SERVICES COATICOOK

249, rue Saint-Jean-Baptiste, Coaticook (Québec) J1A 2J4

Téléphone : 819 849-7051

Télécopieur : 819 849-0470

Pour consultation en ligne :
RAPPORTANNUEL.CSHC.QC.CA/2020-2021